

La Plevitzkaia devant les assises de la Seine



De gauche à droite : LE FILS DU GÉNÉRAL DE MILLER, LA GÉNÉRALE DE MILLER, LE FRÈRE DU GÉNÉRAL ET M^{lle} RIBET.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Skobline ayant pu échapper à toutes les recherches, et la preuve n'étant pas faite que le général de Miller ait été assassiné, la Plevitzkaia qui sort de la Petite-Rquette, après quinze mois de détention préventive, pour comparaître en Cour d'assises, n'est accusée devant le jury de la Seine que de complicité de séquestration et de violence volontaires. On n'a pas oublié comment le général de Miller avait, ce jour-là, quitté son bureau de la rue du Colisée, à midi un quart, allant à un rendez-vous qui lui paraissait tellement suspect qu'il prenait soin de laisser à son collaborateur, le colonel Kouzousov, un pli fermé que celui-ci devait ouvrir s'il ne le voyait pas. Skobline avait raconté à ses compatriotes, rue du Colisée, que le jour de l'enlèvement, de midi un quart à trois heures et demie, il n'avait pas quitté sa femme. Cet alibi, convenu entre eux d'avance, fut confirmé par M^{lle} Skobline quand on l'arrêta, mais éblouit par une enquête minutieuse qui établit ainsi leur complicité. On sut par la suite que cette ancienne actrice exerçait sur son mari une influence extraordinaire, décaçhât son courrier et négligeait même de lui faire part de certaines lettres d'un caractère exclusivement politique que le ménage Skobline, d'ailleurs, disposait de ressources dont l'origine était éminemment suspecte. La Plevitzkaia est défendue par M^{lle} Philonenko, du barreau de Paris, qui fut ministre de la Justice sous le gouvernement éphémère de M. Kerenski, et Jean Schwab, M^{lle} de Miller et M. Charles de Miller, son beau-frère, qui se portent partie civile, au procès, ont confié leurs intérêts à M^{lle} Ribet et Strelnikoff. Quatre-vingts témoins sont cités et l'on prévoit que les débats dureront toute la semaine.

Rien ne peut expliquer la disparition du général de Miller
L'audience commence à 14 heures. Le président explique comment le général de Miller fut placé à la tête d'un organisme secret ayant pour objet de s'assurer de la fidélité des membres d'une certaine association, laquelle, à son tour, envoie des émissaires secrets en U.R.S.S. pour recueillir des renseignements.
Skobline était membre de cette organisation d'espionnage. Il avait eu la confiance du général Koutiepour, ensuite celle du général de Miller, mais en décembre 1935, Skobline fut signalé au général de Miller comme étant un agent double.
Répandant à une question du président, l'accusée déclare qu'elle était pour la Russie blanche, comme son mari.
Le président en vient à la disparition du général de Miller.
Il affirme que le général n'a pas fait une fusée, que sa disparition ne s'explique pas non plus par un déficit dans la caisse des anciens combattants russes, qu'il ne peut s'agir d'un crime crapuleux. Si, d'ailleurs, un de ces cas correspondait à la réalité, on ne s'expliquerait pas pourquoi le général Skobline a disparu dans le même temps, donc Skobline a participé à l'enlèvement et sa femme est complice car, par des mensonges, elle a tout fait pour sauver son mari et lui fournir un alibi.
On appelle ensuite les premiers témoins. M. Lubinoff, secrétaire général des journalistes russes en France, raconte que le journal russe « La Renaissance » avait reçu un visiteur se disant agent du Guepoué et prétendant pouvoir livrer Skobline qui était, selon lui, caché à Barcelone et qu'il se faisait fort de ramener en avion. M. Lubinoff alla à Marseille, mais ne vit rien venir. M. Lubinoff termine en se déclarant convaincu de la culpabilité de M^{lle} Skobline.
En effet, au moment de la disparition

du général de Miller, on signala au Havre la présence d'un cargo soviétique qui, contrairement à tous les usages de la mer, reçut par ondes courtes l'ordre de se tenir à un endroit qui lui fut fixé.
M^{lle} Skobline déclare n'avoir rien à dire à ce sujet mais tient, par contre, à donner des explications au sujet des ressources de son ménage.
Elle déclare que M. Ettington lui avançait de l'argent ainsi qu'à d'autres mécontents russes dans l'embarcadere, le président exprimant sa surprise, les défenseurs répliquent qu'il s'agit là de mœurs russes.
Le président conclut que le ménage Skobline, qui posséda successivement six voitures et une villa, avait certainement des ressources occultes. Le président termine l'interrogatoire en rappelant l'inculpation de complicité au crime de séquestration qui pèse sur M^{lle} Skobline. Celle-ci proteste.
M^{lle} Ribet, avocat de la partie civile, demande pourquoi, après la disparition du général de Miller, M^{lle} Skobline erra dans Paris, sans se servir à téléphoner à M^{lle} de Miller, et alla finalement coucher chez le genre de M. Ettington. L'accusée répond qu'elle ne voulait pas se retrouver dans la chambre de son mari disparu et qu'elle ne pensa pas à aller chez M^{lle} de Miller. M^{lle} Ribet réplique que l'accusée avait peur de revoir M^{lle} de Miller, et M^{lle} Skobline ne répond pas.
On appelle ensuite les premiers témoins. M. Lubinoff, secrétaire général des journalistes russes en France, raconte que le journal russe « La Renaissance » avait reçu un visiteur se disant agent du Guepoué et prétendant pouvoir livrer Skobline qui était, selon lui, caché à Barcelone et qu'il se faisait fort de ramener en avion. M. Lubinoff alla à Marseille, mais ne vit rien venir. M. Lubinoff termine en se déclarant convaincu de la culpabilité de M^{lle} Skobline.
En effet, au moment de la disparition

Revue de la presse
Les inadmissibles prétentions italiennes
Dans Le Journal, M. François Piétri écrit :
« Les Italiens, qui sont si attentifs aux leçons du passé, ont oublié que la tradition, avant que toute l'histoire du pays corse soit celle d'une lutte désespérée et plusieurs fois séculaire contre la domination de Gênes. Jamais les Corses n'ont accepté d'être dans un système italien, et leur farouche hostilité n'avait pas craint, auparavant, d'attaquer, comme d'aujourd'hui, pour assésir un semblant d'indépendance corse.
Le jour (Le Journal) :

Onze chefs d'Etat envoient des messages d'amitié à l'occasion de l'Exposition universelle de New-York
M. Albert Lebrun ouvrira la série le 1^{er} janvier 1939
New-York, 5 décembre. — Pour l'exposition universelle de New-York de 1939, une série de discours seront prononcés à la radio par les chefs de onze Etats qui envoient des messages d'amitié. Ces discours commenceront le 1^{er} janvier 1939 par un message de M. Albert Lebrun, et continueront ensuite chaque dimanche jusqu'au 23 juillet, c'est-à-dire une semaine après l'ouverture officielle de l'Exposition.
Parmi les chefs d'Etat qui prendront la parole, on note : le président de l'Etat libre d'Irlande, le roi de Danemark, la reine de Hollande, une haute personnalité de l'U.R.S.S., le gouverneur général du Canada, le roi de Roumanie, le roi de Norvège, le roi de Belgique, le régent de Yougoslavie, le roi d'Italie, le régent de Hongrie, le président de la République polonaise, l'héritier du trône de Suède, le président de la République du Brésil et le commissaire général pour la Grande-Bretagne à l'Exposition. Tous ces messages seront diffusés par les pays d'origine, sur ondes courtes et relayés dans tous les Etats-Unis.

L'exposition départementale du travail
La Chambre de commerce de Roubaix, nous prie d'insérer :
En février 1939, aura lieu à Lille, une exposition départementale du Travail, préface à l'Exposition nationale du Travail « Les meilleurs ouvriers de France », qui doit se tenir à Paris en Juin 1939.
Le groupe VI (Industries textiles) est un de ceux qui intéressent le plus notre région.
Voici le détail des classes :
Classe 1 : destinauteurs pour tissus et papeteries : graveurs sur planche et cylindres, dentelles, broderies.
Classe 2 : bonneterie, tuile, guipure, dentelles, broderies.
Classe 3 : tissage, tapisserie et broderie.
Classe 4 : tapis.
Classe 5 : literie.
M. Ferdinand Carissimo, président d'honneur de la Chambre de Commerce, a accepté, comme il y a trois ans, la présidence du groupe VI. Il recommande tout particulièrement l'Exposition départementale du Travail à la bonne attention des industriels et des commerçants, employés et ouvriers. Il serait très reconnaissant aux industriels de donner à leur personnel toutes les facilités voulues pour l'exécution des travaux à exposer. Il les prie également de susciter des exposants parmi leurs meilleurs éléments.
Il engage les employés et ouvriers à exposer et à se mettre à l'œuvre dès maintenant, car le temps presse. L'Exposition devrait avoir lieu comme nous l'indiquons plus haut, en février prochain.
Tous renseignements complémentaires sur les conditions à remplir et les sujets à traiter, pour participer à l'Exposition, doivent être demandés d'urgence à M. Meestre, secrétaire du Groupe VI (Industries textiles), à la Chambre de Commerce de Roubaix, 2, rue du Château.

LES VISÉES IRRÉDENTISTES ITALIENNES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« En raison de la démonstration à la Chambre italienne l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome a été chargé de représenter au ministre des Affaires étrangères italien, samedi, que des incidents de cette nature, à moins que des mesures ne soient prises pour corriger l'impression créée, doivent avoir l'effet le plus défavorable sur les perspectives de collaboration entre les quatre puissances de Munich ». Le Premier ministre a indiqué que la réponse du comte Ciano faisait apparaître clairement « que le gouvernement italien ne s'associait pas à ces démonstrations et n'avait aucune intention de renouer ses engagements qu'il nous a déjà donnés. Je ne puis voir aucune raison, si ce n'est l'ajouté de changer les dispositions prises pour mon voyage à Rome ».

La presse de Rome a passé sous silence la démarche de l'ambassadeur britannique

Les journaux italiens passent sous silence la démarche de l'ambassadeur d'Angleterre à Rome que nous avons signalé hier. Ces mêmes journaux affirment par des correspondances datées de Londres que Lord Perth, le sergent par intervenu à ce sujet auprès du comte Ciano.

La campagne irrédentiste se poursuit en Italie

La presse fasciste continue d'exploiter le thème des aspirations italiennes. Elle le fait lundi avec moins de violence que les jours précédents, mais elle n'en persiste pas moins à traiter toute la question sur le motif historique, en rappelant les heures glorieuses de l'irredentisme de Trieste et de Trente.
Cependant, tout est mis en œuvre pour persuader la population de la justice des aspirations italiennes. Des manifestations sont tenues pour instruire la classe ouvrière et la convaincre que la France a gravement dupé l'Italie dans la question de Tunis et qu'elle doit maintenant faire amende honorable si elle veut jouir des bienfaits de l'amitié italienne.

Les récentes réactions françaises sont également commentées par une certaine presse italienne.
« Le Lavoro Fascista » les qualifie « d'hystériques ». Il estime qu'il faut ajouter tout cela « à la liste déjà longue d'injures et de sang qui constitue le triste bilan des rapports franco-italiens ».

« Le Giornale d'Italia », M. Gayda qualifie les manifestations françaises de « vaines et d'imprudentes ».
« Puisque la France refuse avec même que les revendications italiennes soient précisées, cela presse, selon M. Gayda, une barrière fatale entre les deux pays », etc.

Les responsables de l'agitation récente

Quatre questions précises de M. Jean Montigny à M. Daladier

Paris, 5 décembre. — M. Jean Montigny, député de la Sarthe, vient de poser au président du Conseil, quatre questions écrites au sujet du communisme. Félicitant le gouvernement de son attitude devant la menace de grève générale mais regrettant :
« qu'il n'ait pas tiré toutes les conséquences logiques et nécessaires de ses déclarations au pays ».
M. Jean Montigny, après avoir rappelé que le chef du gouvernement a déclaré, dans des discours radiodiffusés, qu'il connaissait les responsables de l'agitation récente, membres, a-t-il dit, d'une organisation internationale et ayant des attaches avec l'étranger demande :
1^o L'organisation internationale visée est-elle bien la section française du parti communiste, comme il paraît évident ?
2^o Dans l'affirmative, pourquoi le président du Conseil n'a-t-il pas fait adresser une protestation au gouvernement de l'U.R.S.S. qui se confond en fait avec l'III^e Internationale, sur la base de l'article 5 du traité de non-agression de 1932 qui interdit à l'U.R.S.S. de s'immiscer dans nos affaires intérieures ?
3^o Pourquoi n'a-t-il pas prescrit à temps des perquisitions au siège du parti communiste et à la C.G.T. ? Aux domiciles de leurs chefs, dans les locaux des journaux communistes, partout, en un mot, où il pouvait trouver des preuves susceptibles de confirmer ses accusations ? Si cette abstention est due au fait que les informations du gouvernement étaient insuffisantes pour établir sa conviction, n'estime-t-il pas qu'il est de son devoir de le communiquer au Parlement dès le jour de la rentrée des Chambres ?
4^o Le président du Conseil n'estime-t-il pas, à la réflexion, qu'il aurait dû briser, au lendemain des accords de Munich, le parti de la guerre ; au lendemain de l'avortement de la grève générale, le parti de la révolution, tous deux en état permanent de complot contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat et qui, se confondant du reste dans une large mesure, restent prêts à reprendre demain leur besogne antinationale ».

L'amélioration du marché monétaire et les rentrées de capitaux favorisent un nouvel abaissement du taux des bons du Trésor

Paris, 5 décembre. — Le ministre des Finances a décidé, par un arrêté qui paraîtra mardi au « Journal officiel », un nouvel abaissement du taux annuel d'intérêt des bons ordinaires du Trésor de 75 jours à 105 jours. Le taux de ces bons qui avait été fixé, vendredi dernier, à 2 %, passe à 1,75 %.
Cet abaissement a été rendu possible par l'amélioration du marché monétaire et par les rentrées de capitaux qui continuent de s'effectuer à un rythme important.

Les obsèques, à Reims, de M. Léopold Leduc président de l'Association de la presse de l'Est

Reims, 5 décembre. — Lundi matin, en l'église Saint-Jacques de Reims ont eu lieu les obsèques de M. Léopold Leduc, ancien directeur du « Nord-Est » à Reims, et du « Nouveau Journal » à Lyon, président de l'Association de la presse de l'Est, vice-président de l'Association professionnelle de la presse républicaine.
Dans la nombreuse assistance on remarquait MM. Jacquet, sénateur ; Pitois, député ; la municipalité, M. Genin, chef de cabinet de M. Paul Marchandeau, etc.

Après la démission de M^{lle} Valensi

Paris, 5 décembre. — A la suite de la démission de M. Théodore Valensi du groupe parlementaire France-Italie, M. Bertrand d'Aramon, président de ce groupe, a répondu à M. Valensi :
« Je regrette profondément que les circonstances vous obligent à ce geste que je comprends.
« Je profite de cette occasion pour dire à nos amis italiens combien je déplore la manifestation de leurs députés à la séance de mercredi dernier.
« Leurs prétentions ont rallié contre eux l'unanimité des Français ».

DERNIERE HEURE

Pour préparer le Conseil des ministres d'aujourd'hui, une conférence interministérielle s'est tenue lundi après-midi
On a discuté notamment des sanctions pour faits de grève

La rentrée du Parlement reste fixée à jeudi

Paris, 5 décembre. — Une conférence interministérielle à laquelle ont assisté MM. Daladier, Paul Reynaud, Albert Sarraut, Pomaret, Julien et Jean Zay, s'est tenue lundi après-midi, à la présidence du Conseil. Elle avait pour but l'examen d'un certain nombre de questions qui feront l'objet mardi des délibérations du Conseil des ministres. Ce jour-là devant forcément être bref par suite de l'arrivée à 11 h. de M. von Ribbentrop que M. Georges Bonnet ira accueillir à la gare des Invalides, les membres du gouvernement ont débattu le terrain. C'est donc un véritable Conseil de cabinet restreint qui s'est tenu à la présidence du Conseil.
D'après les renseignements recueillis, la date de la convocation du Parlement reste fixée au 8 décembre et cette détermination a été consacrée, d'autre part, à l'examen des sanctions qui ont été ou qui seront appliquées par les divers ministères dans leurs départements particuliers pour faits de grève. Les dossiers individuels continuant à être étudiés le plus grand soin. On signale, à ce propos que, sur 147.000 instituteurs, 3.000 seulement ont fait grève, 1.200 d'entre eux, d'ailleurs, s'étaient présentés à leur travail, mais ne l'avaient pas effectué.

Un matelot italien avait crié « Tunis... la Corse », telle fut l'origine de la bagarre de Changhaï

Londres, 4 décembre. — A propos de la bagarre qui opposa, on le sait, à Changhaï, marins français et italiens, on mande à l'Agence Reuter :
« Des conteurs, des chaînes et des tables avaient servi de projectiles au cours de cet incident qui aurait eu pour origine le fait qu'un matelot italien aurait poussé des cris de « Tunis... la Corse ». La bagarre dura plusieurs heures et il fallut l'envoi d'importants renforts à la police française, qui dut tirer plusieurs coups en l'air pour que l'ordre fût rétabli ».

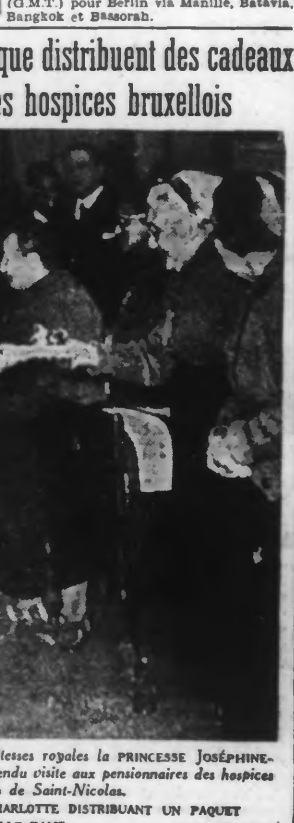
EST-CE LA LIQUIDATION DE LA « GARDE DE FER » ?

Bucarest, 5 décembre. — De l'Agence « Radio » : Trente-cinq membres de l'ancienne « garde de fer », ayant domicile forcé à Vaslui, apprenant la mort de C. Dreanu et d'autres légionnaires, se sont présentés spontanément aux autorités en faisant des déclarations catégoriques de soumission et de renonciation à toute action illégale. Ils ont ensuite signé un appel exhortant leurs amis à garder le calme et à ne pas oublier que l'ennemi guette au-delà des frontières.
Les journaux en publiant cette nouvelle, constatent la liquidation définitive de la « garde de fer ».
Cependant, le colonel Cristescu, chef du tribunal militaire de Cernaux, a été victime d'un attentat alors qu'il circulait dans la ville. Quatre coups de revolver furent tirés dans sa direction par deux jeunes gens.
Le colonel a été légèrement blessé à l'épaule. L'un de ses agresseurs, nommé Léon Lutovici, a été arrêté. L'autre a réussi à s'enfuir.
Le colonel Cristescu avait été mortellement blessé par la « garde de fer ». Son exécution, d'après la lettre qu'il avait reçue, devait avoir lieu entre le 1^{er} et le 15 janvier prochain.

APRÈS LE RAID BERLIN-TOKIO

Tokio, 5 décembre. — L'avion allemand « Condor » qui a effectué la semaine dernière le raid Berlin-Tokio en un peu plus de 46 heures est reparti à 20 h. 37 (G.M.T.) pour Berlin via Manille, Batavia, Bangkok et Bassorah.

Les petits princes de Belgique distribuent des cadeaux aux pensionnaires des hospices bruxellois



Ainsi que nous le relations hier, leurs altesses royales la PRINCESSE JOSÉPHINE-CHARLOTTE et le PRINCE BAUDOUIN ont rendu visite aux pensionnaires des hospices bruxellois, une visite de Saint-Nicolas.

BELGIQUE

Le gouvernement se présentera tout entier aujourd'hui devant la Chambre

Le Conseil de cabinet tenu après le vote du congrès socialiste a duré jusqu'à près d'un heure du matin. Tous les ministres, sauf M. Max-Léo Gérard étaient présents.
C'est M. Spaak lui-même qui a fait le communiqué à la presse. Il a déclaré que le gouvernement tout entier se présenterait devant la Chambre mardi après-midi. En effet, a-t-il ajouté, M. Albert-Edouard Janssens qui a accepté le portefeuille des Finances, prêtait serment entre les mains du roi mardi matin pour pouvoir assister à la séance du parlement. Une déclaration sera faite par moi, a ajouté M. Spaak, qui ne s'est pas expliqué davantage sur la portée de cette déclaration.
M. Spaak a rendu un hommage ému à tous ses collaborateurs pour le développement, le tact et l'affection qu'ils lui ont témoignés au cours des travaux communs qu'ils ont accomplis jusqu'ici.

On croit que la déclaration ministérielle sera le développement des déclarations que M. Spaak a faites la semaine dernière affirmant qu'il n'y aurait pas de portefeuille des Finances, prêtait serment entre les mains du roi mardi matin pour pouvoir assister à la séance du parlement. Une déclaration sera faite par moi, a ajouté M. Spaak, qui ne s'est pas expliqué davantage sur la portée de cette déclaration.
M. Spaak a rendu un hommage ému à tous ses collaborateurs pour le développement, le tact et l'affection qu'ils lui ont témoignés au cours des travaux communs qu'ils ont accomplis jusqu'ici.

Dernières nouvelles régionales
Un inspecteur stagiaire de police est détaché à Halluin
M. Cocu est nommé inspecteur stagiaire de police spéciale à Lille et détaché à Halluin (Nord).

Dernières Nouvelles Sportives
CATCH AS CATCH CAN Rigoulot triomphe de l'Allemand Steinhorn

Paris, 5 décembre. — Charles Rigoulot a rencontré lundi soir, au Palais des Sports, le champion allemand Steinhorn qui, récemment, s'était incliné devant notre champion national, Henri Lespé. Rigoulot a fourni un combat vigoureux et a réussi à triompher de son adversaire qui dans l'ensemble s'était montré supérieur par un ciseau cassé qui projeta l'Allemand hors des cordes.
Voici les résultats des autres combats préliminaires : Bronowicz (Polono-américain) tombe Boesly (Amérique) en 16th 15th ; Mique (France) et Wright Jona mesch (Roumanie) ; M. Frenkel (France) et M. Novina (Polono-France) ; M. Brandy (Polono-France) et Mike Brandel, fight match nul.

Le Français Louis est battu en Italie
Rome, 5 décembre. — Le champion italien Urbini a battu lundi le boxeur français Louis, dans un match en quinze reprises de trois minutes.

COTONS
LIVERPOOL 5 décembre
Importations : 3.809 balles. — Amérique : balles 31 ; Brésil ; balles 5 ; Ruyton ; balles 10 ; Upper, balles 31 ; Giza, balles 10.

Terme	Nov.	Janv.	Jour.	Proch.	Janv.
Disponible	8,27	8,26	8,59	8,60	8,60
Décembre	8,49	8,48	8,35	8,28	8,28
Janvier	8,31	8,31	8,16	8,19	8,19
Février	8,24	8,24	8,15	8,15	8,15
Mars	8,27	8,25	8,15	8,15	8,15
Avril	—	—	8,03	8,08	8,08
Mai	—	—	8,06	7,94	7,94
Juin	—	—	8,00	7,90	7,90
Juillet	—	—	7,82	7,73	7,73
Août	—	—	—	7,60	7,60
Septembre	—	—	—	7,50	7,50
Octobre	—	—	—	7,52	7,51
Novembre	—	—	—	—	7,49

Exportations : 4.000 balles. — Pour la Grande-Bretagne, 1.000 ; France et Continent, 13.000 ; Japon et Chine, 22.000.

CHANCES A L'ETRANGER
Londres, 5 décembre. — Sur Paris, 17/35 ; sur Bruxelles, 27/35 ; Sec. hors Banque, 9/8 à 10/16 ; Prix à Court Terme, 1/2.
New-York. — Sur Paris, 264 7/8 ; sur Londres et Cab. Transat., 449 3/8 ; sur Bruxelles, 1063 1/2.

SUCRES. — Cuba. — Prompte livraison : 300 ; à terme, sur janvier, 166 1/2 ; sur février, 161 1/2 ; sur mars, 161 1/2 ; sur avril, 161 1/2 ; sur mai, 161 1/2 ; sur juin, 161 1/2 ; sur juillet, 161 1/2 ; sur août, 161 1/2 ; sur septembre, 161 1/2 ; sur octobre, 161 1/2 ; sur novembre, 161 1/2 ; sur décembre, 161 1/2. — Vente : 71.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 5 décembre. — Trois facteurs ont déterminé la prudence notée aujourd'hui à la Bourse de Wall Street : les besoins de moyens de paiement pour payer l'impôt sur le revenu ; 2^o l'activité des affaires en Amérique semblant ralentir pour mieux s'équilibrer, et 3^o les événements politiques en Europe. On notait également une certaine réaction des bourses étrangères presque totale de tout encouragement et la séance n'a été marquée par aucune caractéristique spéciale. Les ventes n'ont porté que sur un total de 660.000 parts. En fin de session, les pertes fractionnelles dépassaient en nombre les bénéfices, mais la tendance en clôture était néanmoins assez bonne.
Le son était plutôt lourd durant la matinée, bien que les ventes de futures se soient poursuivies. Quelques spéculateurs à bénéfices ont un certain soutien, mais à midi, un enregistrement de nombreuses ventes fractionnelles.
Les affaires durant l'après-midi étaient généralement lentes et assez caractéristiques. Bien que l'on ait noté quelques achats éparés, les pertes prédominent. Le groupe sidérurgique résistait à la tendance baissière, mais les reports fractionnés étaient plutôt faibles. Les automobiles cédaient du terrain en prévision d'une diminution de la production après les fêtes de Noël. Les produits chimiques et les aéronautiques subissaient une légère pression, mais les ferroviaires se montrèrent relativement optimistes.
Les affaires demeuraient apathiques jusqu'à la fin, mais au cours des dernières transactions les sidérurgiques et les avions étaient mieux tenus. La clôture était neutre.
Voici quelques cours de clôture : Anaconda, 33 1/2 ; Consolidated Pacific, 5 3/8 ; General Electric, 41 1/8 ; General Motors, 47 1/2 ; Radio Corporation, 7 3/8 ; Standard Oil New-Jersey, 20 3/8 ; U.S. Steel, 28 1/8.

NOS FEUILLETONS

La Fillette du Lac

par GUY DE NOVEL



Le lac que Guy de Novel a choisi pour cadre à son roman n'est pas celui de Lamartine, mais il y fait naturellement penser. L'héroïne de l'aventure sentimentale ne s'appelle pas Lucile mais Josette et le sacrifice qu'elle consent par amour filial, donne à son caractère un étonnant relief.

- LA FILLETTE DU LAC -
plaira beaucoup à nos lecteurs et à nos lectrices, qui suivront avec un intérêt mêlé de surprise, tous les épisodes si attachants de l'histoire de deux cœurs.

CARNET

Fiançailles
— M. et M^{lle} Achille Carotte-Lepers, Madame Achille Huyghe-Motelle sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants, Micheline et Achille. Poix-du-Nord, 40, r. de la République. Roubaix, 112, rue de Lannoy. Cet avis tient lieu de faire-part. Od

— A bord d'un avion « Condor » de douze passagers, piloté par lui, est arrivé lundi après-midi, M. von Gablenz, directeur de la « Luftnava » et président de l'Aéro-Club du Reich. Il vient visiter le Salon de l'aéronautique.

— La collecte publique de samedi, dans toute la région, a favorisé des pénuries religieuses et racistes déplorables à Roubaix.

— Le Conseil national de la Fédération des travailleurs du sous-sol, se réunira les 14 et 15 décembre, au siège de la C.G.T., à Paris. A son ordre du jour figurent notamment : la question de la durée du travail dans les mines et les décrets-lois ; les retraites minières ; les sanctions dans l'industrie minière à la suite de la grève générale décidée par le congrès de Nantes.

— Le duc de Kent, interrogé par un journaliste, a déclaré à un Journal dans lequel il était cité à propos de l'absence d'un doute bivalent en Angleterre et s'y exécuterait définitivement.

obélive
isation
s mu-
guerre
quelles
re des
emmar-
la guerre,
snières
d'atta-
tenant
appel à
sur de
travail,
la pruit-
table,
om, ni
nous
ni ne
nt du
de stances,
avec
espé-
eux-
sion y
dans la
se im-
mi-
Dol-
ciale
Etat ;
pour
LAR-
P.O.
ation
des
X
res
re de
l'éner-
de la
M.
aux
du
pen-
cha-
bre
de
autres
ma-
ries